RÉSEAUPIC
psychiatrie›information›communication

EPSM Lille Métropole
BP 10
59487 ARMENTIERES Cedex

N° formation professionnelle : 31 59 07697 59
N°Siret : 488788308 00010
www.reseau-pic.info

Formation certifiée Qualiopi

Livret d'accueil du stagiaire
Journées du Réseau PIC
25 et 26 septembre 2023 à Pau

EDITO

Le Réseau PIC vous souhaite la bienvenue dans nos dispositifs de formation.
Ce livret d'accueil est destiné à vous fournir toutes les informations utiles à la réalisation de votre formation.

Vous y trouverez :

- Les réponses aux questions que vous pourriez vous poser
- Une présentation plus détaillée du Réseau

Restant à votre entière disposition,
Bien cordialement,

Emmanuelle Queuille, Présidente du Réseau PIC

Une question ? Votre contact au Réseau PIC :
contact@reseau-pic.info

Sommaire

Organisation de la formation : foire aux questions
Accessibilité pour les personnes en situation de Handicap
Bilan de satisfaction des formations du réseau PIC
Règlement intérieur de la formation
Conditions générales de vente

Le réseau PIC en bref

Présentation, activités
Organigramme de formation
Les missions du réseau PIC
Qui contacter ?

Présidente:
Emmanuelle Queuille
CHS Charles Perrens
33076 BORDEAUX
05 56 56 17 04

Vice-Président :
Emmanuel Augeraud
CH. des Pyrénées
64039 Pau
05 59 92 49 63

Secrétaire :
Laurence Schadler
CH Esquirol
87025 LIMOGES Cedex
05 55 43 10 70

Trésorière :
Cécile Raignoux
CH C Claudel
16400 La Couronne
05.45.67.57.69

:

FOIRE AUX QUESTIONS

Qu'est-ce que le Réseau PIC ?

Le réseau PIC est constitué de professionnels exerçant dans différents établissements publics ou privés de Santé Mentale. Il regroupe actuellement de nombreux professionnels, répartis dans toutes les régions de France. Ces professionnels travaillent de façon indépendante dans le cadre de leurs missions.
Ils cherchent en particulier à promouvoir l'information sur les médicaments utilisés en Santé Mentale, dans une démarche partenariale entre professionnels de santé (pharmaciens, médecins, infirmiers, psychologues…) au service du soin destiné au patient.
L'association du Réseau PIC association a pour but de mettre en commun et de promouvoir des travaux, d'organiser des recherches, des réunions, de participer à des réflexions dans le domaine de la pharmacologie, de la santé mentale, ainsi que développer les moyens d'information sur les médicaments et l'éducation thérapeutique en particulier dans le domaine de la santé mentale. Elle pourra organiser en son sein des séances de formation pour ses membres, pour les professionnels de santé, pour le public, pour les patients. Elle pourra participer à des travaux de recherche seule ou en association avec d'autres partenaires et pour cela se doter des moyens matériels qui lui seront propres.

Où se déroule la formation à laquelle je suis inscrit(e) ?

Les journées PIC se déroulent à :
Les Halles, 8 rue Carnot, 64000 PAU
Un plan de localisation est disponible sur le programme.

Que faire à la pause déjeuner ?

Une pause est prévue sur place environ de 12h30 à 14h00.
Le déjeuner est pris en charge et se déroulera sous forme de déjeuner buffet.

Y aura-t-il des pauses ?

Des pauses sont prévues le matin et/ou l'après-midi.
Merci de profiter de ces pauses pour passer vos appels téléphoniques si nécessaire et de veiller à une utilisation aussi limitée que possible de vos téléphones pendant les conférences.

Quand puis-je prendre un café ou un verre d'eau ?

Un accueil café vous est proposé à votre arrivée le jeudi matin ; de l'eau sera également à votre disposition.

De quoi dois-je me munir ?

Le matériel nécessaire à la prise de notes vous sera fourni lors de l'accueil.

Puis-je poser des questions ?

Les échanges entre participants et conférenciers sont au cœur de notre projet : ils enrichissent la formation, c'est dans ce but que nous proposons des formations pluriprofessionnelles qui permettent aux différentes professions, voire aux représentants d'usagers, d'échanger entre eux sur leurs pratiques.
Un temps d'échange est prévu après chaque intervention.

Aurons-nous les supports d'intervention ?

Oui, sous forme de PDF disponibles post formation sur le site du Réseau PIC.

Présidente:
Emmanuelle Queuille
CHS Charles Perrens
33076 BORDEAUX
05 56 56 17 04

Vice-Président :
Emmanuel Augeraud
CH. des Pyrénées
64039 Pau
05 59 92 49 63

Secrétaire :
Laurence Schadler
CH Esquirol
87025 LIMOGES Cedex
05 55 43 10 70

Trésorière :
Cécile Raignoux
CH C Claudel
16400 La Couronne
05.45.67.57.69

:

ACCESSIBILITE DES FORMATIONS / BILAN DE SATISFACTION

Accessibilité au public en situation de Handicap

Vous êtes en situation de handicap ?
Contactez-nous en amont de l'inscription : nous définirons ensemble, en fonction du handicap concerné, les modalités d'accueil et les aménagements nécessaires le cas échéant.
Nous nous engageons à assurer la confidentialité de ces échanges.
Référent handicap de votre établissement : ……

Bilan de satisfaction des journées PIC de 2023 à Angers

Le Réseau PIC s'efforce de vous proposer des journées qualitatives et pragmatiques, apportant des réponses concrètes à vos pratiques de terrain.

ANALYSE QUESTIONNAIRES SATISFACTION

CONGRES ANGERS 29-29 septembre 2023

69 questionnaires de satisfaction retournés

Organisation et Logistique

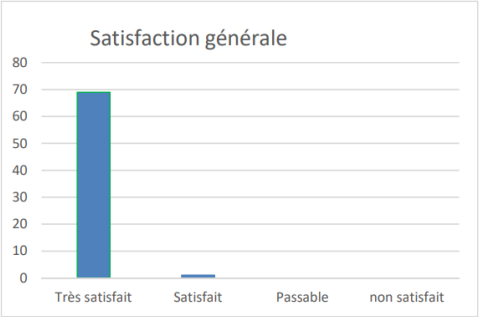

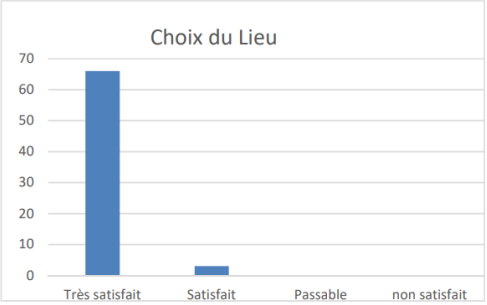

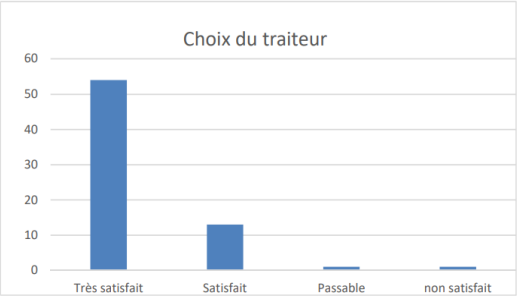

Présidente:
Emmanuelle Queuille
CHS Charles Perrens
33076 BORDEAUX
05 56 56 17 04

Vice-Président :
Emmanuel Augeraud
CH. des Pyrénées
64039 Pau
05 59 92 49 63

Secrétaire :
Laurence Schadler
CH Esquirol
87025 LIMOGES Cedex
05 55 43 10 70

Trésorière :
Cécile Raignoux
CH C Claudel
16400 La Couronne
05.45.67.57.69

:

Agitation psycho-comportementale

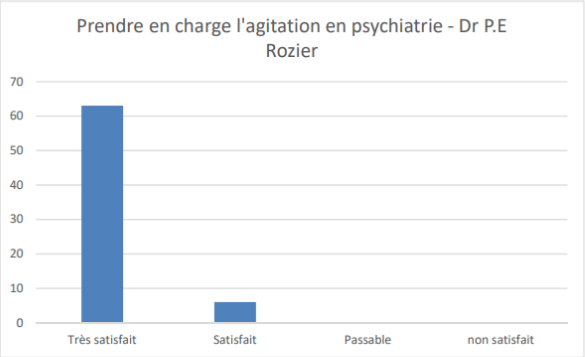

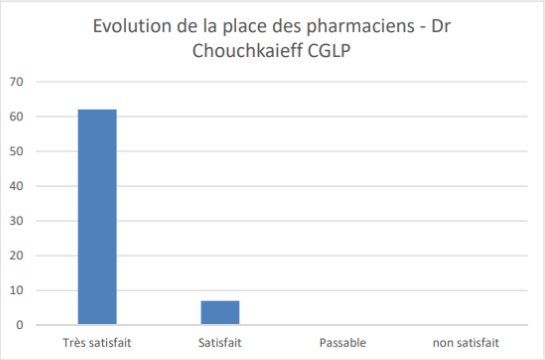

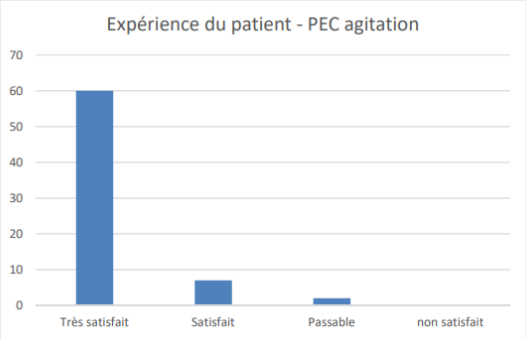

La clozapine

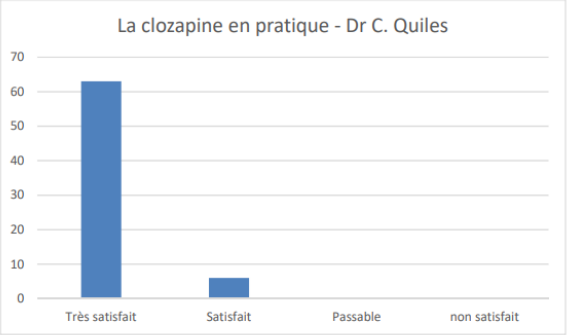

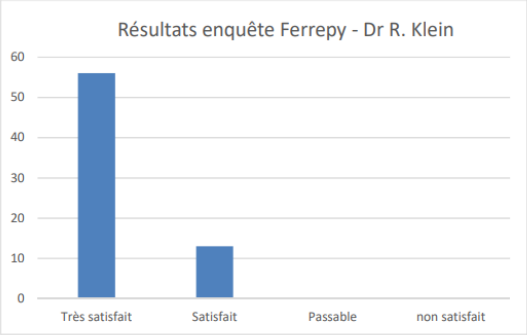

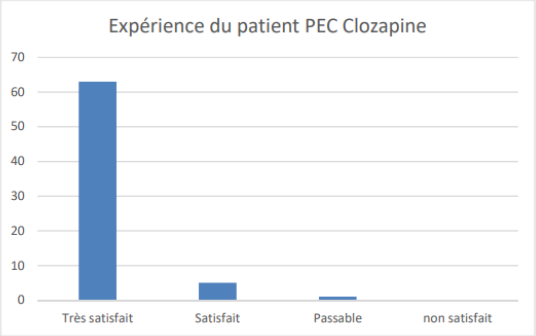

Présidente:
Emmanuelle Queuille
CHS Charles Perrens
33076 BORDEAUX
05 56 56 17 04

Vice-Président :
Emmanuel Augeraud
CH. des Pyrénées
64039 Pau
05 59 92 49 63

Secrétaire :
Laurence Schadler
CH Esquirol
87025 LIMOGES Cedex
05 55 43 10 70

Trésorière :
Cécile Raignoux
CH C Claudel
16400 La Couronne
05.45.67.57.69

:

TDAH

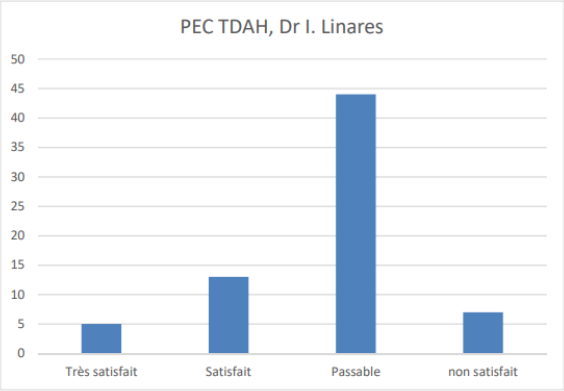

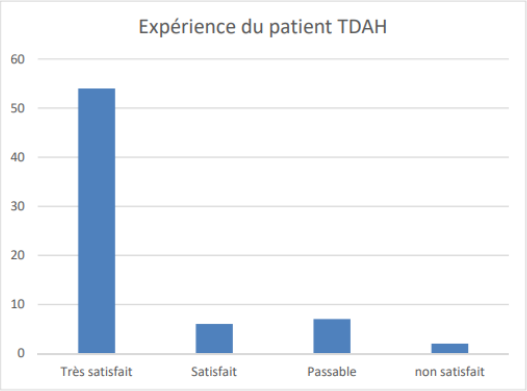

Ateliers

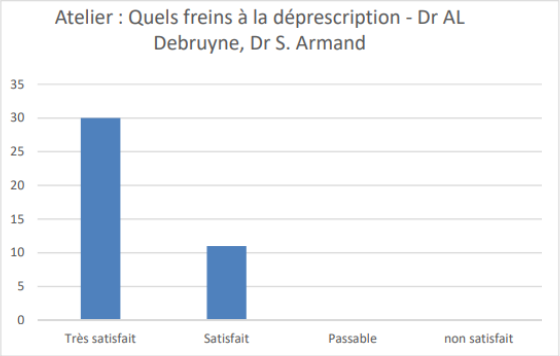

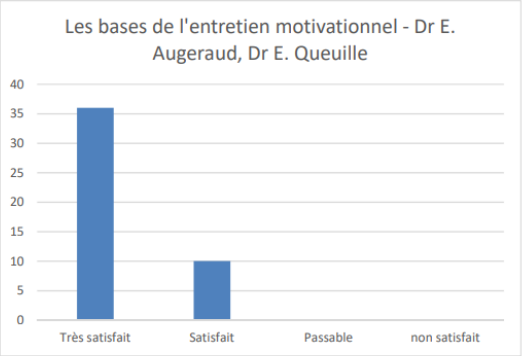

Communications Orales

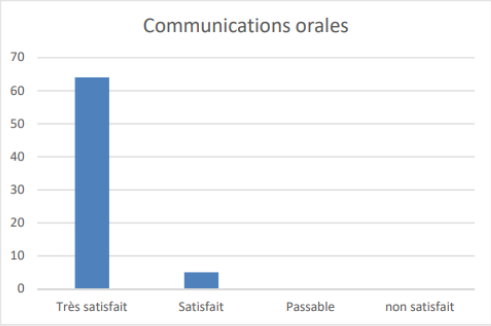

Présidente:
Emmanuelle Queuille
CHS Charles Perrens
33076 BORDEAUX
05 56 56 17 04

Vice-Président :
Emmanuel Augeraud
CH. des Pyrénées
64039 Pau
05 59 92 49 63

Secrétaire :
Laurence Schadler
CH Esquirol
87025 LIMOGES Cedex
05 55 43 10 70

Trésorière :
Cécile Raignoux
CH C Claudel
16400 La Couronne
05.45.67.57.69

:

Travaux issus du partenariat Réseau PIC/SFPC

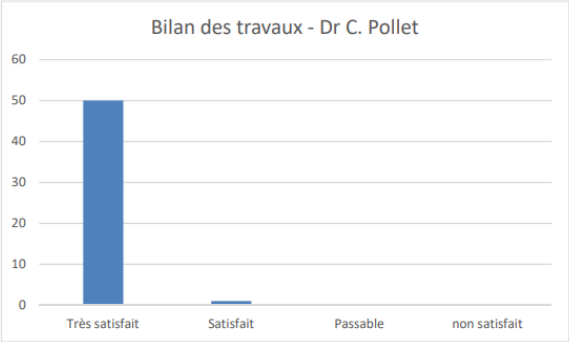

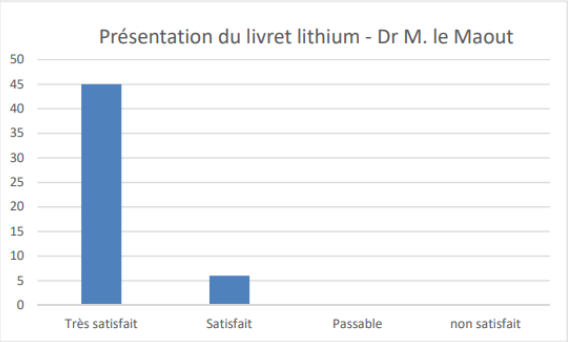

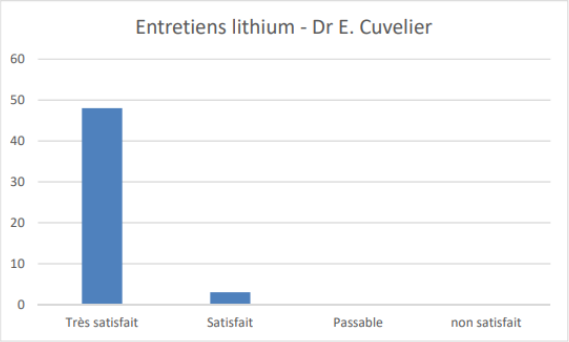

Prise en charge du patient au long cours

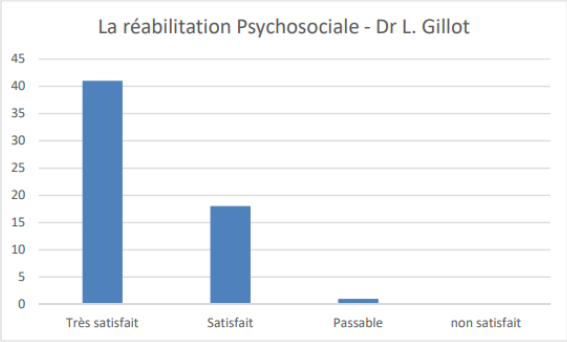

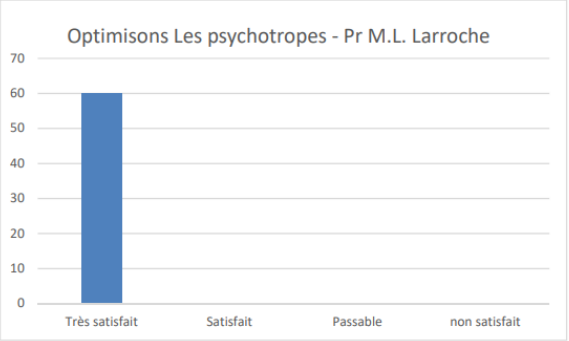

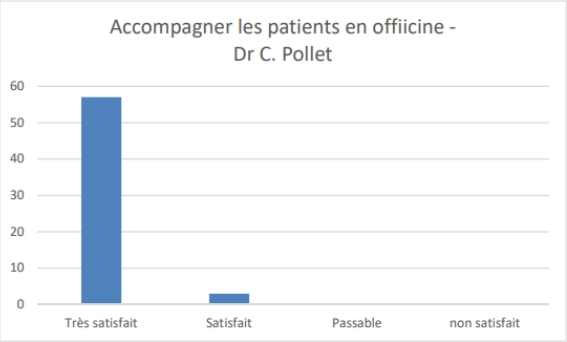

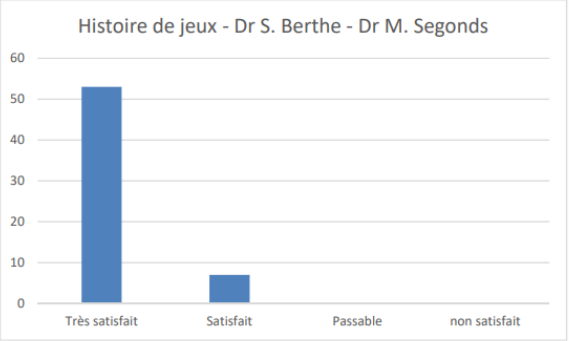

Présidente:
Emmanuelle Queuille
CHS Charles Perrens
33076 BORDEAUX
05 56 56 17 04

Vice-Président :
Emmanuel Augeraud
CH. des Pyrénées
64039 Pau
05 59 92 49 63

Secrétaire :
Laurence Schadler
CH Esquirol
87025 LIMOGES Cedex
05 55 43 10 70

Trésorière :
Cécile Raignoux
CH C Claudel
16400 La Couronne
05.45.67.57.69

:

AVIS DES CONGRESSISTES - SUGGESTIONS

Points forts

- **Du congrès**
  - Repas assis
  - Vidéo patients
  - Présence du CGLPL
  - Visite ville Angers
  - Ateliers
  - Sujets évoques (x5)
  - Richessse des échanges
  - Communications orales
  - Convivialité (x3)
  - La pluriprofessionalité
  - Le cadre
  - La qualité de l'organisation et des intervenants (x10)
- **Du réseau**
  - Dynamisme et réactivité (x5)
  - Cas cliniques du mardi (x2)
  - Le paratage d'info et de pratiques (x9)
  - Indépendance du réseau
  - Communication du réseau

Points faibles

- **Du congrès**
  - Etre obligé de choisir les ateliers
  - Un stylo qui ne marche pas
  - Programme trop chargé (x4)
  - Pas assez de temps pour les questions aux intervenants
  - Pas d'agrément DPC
  - Qualité du son surtout pour les vidéo
  - La salle non adaptée aux ateliers
  - Intervention TDAH trop longue
  - Ouvrir les inscriptions aux préparateurs
  - Pas assez de professionnels non pharmaciens dans les congressistes
  - L'impression du poster dans les livrets n'est pas de bonne qualité
  - Mauvaise gestion du temps le jeudi matin
  - Faire un appel à volontaires pour présenter des sujets au congrès
  - Bavardages pendants les sessions congrès
  - Ajouter la liste des congressistes dans la pochette
  - Communications orales trop courtes
  - Rajouter une demi-journée de plus
  - Prévoir des menus végétariens
- **Du réseau**
  - les horaires du mardi pour le cas clinique ne sont pas pratiques
  - Liste de diffusion mail non fonctionnelle
  - Utiliser le réseau pour plus de recherches multicentriques

Suggestions

- **Formations** :
  - Les psychotropes
  - Toxicologie des psychotropes
  - Quelle posture pour un entretien ?
  - Comment renouveler et adapter les prescriptions ?
- **Thèmes pour prochain congrès**
  - Les ruptures de stock
  - Addictologie
  - Pedopsychiatrie
  - Les jeux en ETP
  - Psychiatrie des jeunes femmes (grossesse, allaitement)
  - Gériatrie
  - Optimiser les posologies
  - Expérience d'un somaticien, d'un ipa
  - La génétique en pratique
  - Comment déprescrire (les bzd notamment) ?

Le Réseau PIC est certifié Qualiopi.
Le Réseau PIC est certifié Data-Dock.
Le Réseau PIC est enregistré comme organisme de formation auprès de la DIRRECTE (n° formation : 31 59 07697 59)

Présidente:
Emmanuelle Queuille
CHS Charles Perrens
33076 BORDEAUX
05 56 56 17 04

Vice-Président :
Emmanuel Augeraud
CH. des Pyrénées
64039 Pau
05 59 92 49 63

Secrétaire :
Laurence Schadler
CH Esquirol
87025 LIMOGES Cedex
05 55 43 10 70

Trésorière :
Cécile Raignoux
CH C Claudel
16400 La Couronne
05.45.67.57.69

:

REGLEMENT INTERIEUR DE LA FORMATION

Article 1 : PREAMBULE

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L. 6352-3 et L. 6352-4 et R. 6352-1 à R. 6354-15 du Code du travail.
Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

Article 2 : HYGIENE ET SECURITE

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité.
A cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme, lorsqu'elles existent, doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.
Les locaux mis à disposition pour la formation répondent aux exigences PSH public en situation de handicap (instances FIPHFP (Fonds pour l'insertion des PSH dans la fonction publique) ou AGEFIPH (Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées).

Article 3 : DISCIPLINE GENERALE

Au cours des sessions de formation mises en place par le Réseau PIC, les stagiaires se doivent de respecter les règles suivantes :

- les horaires fixés conventionnellement ainsi que les adaptations négociées par le formateur et les stagiaires,
- les locaux et matériels mis à leur disposition,
- les règles de confidentialité
- les règles de politesse indispensables à la vie en groupe (extinction des téléphones portables, etc.).

Il est formellement interdit aux stagiaires de venir à la formation en état d'ivresse, d'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux, de quitter le stage sans motif, d'emporter tout objet sans autorisation écrite.

Le stagiaire s'engage à suivre la totalité de la formation faute de quoi l'attestation de présence ne pourra lui être remise.
La signature du stagiaire sur la feuille de présence atteste, par demi-journée, l'effective présence de celui-ci.
Le stagiaire doit prévenir, dès que possible, le Réseau PIC de son retard ou de son absence.
Il lui est également conseillé de prévenir son établissement ou son responsable de service.

Article 4 : MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES RESULTATS DE L'ACTION

L'appréciation des résultats se fera à travers la mise en œuvre d'une procédure d'évaluation qui permettra de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les attitudes professionnelles dont la maîtrise constitue l'objectif initial de la formation.

Présidente:
Emmanuelle Queuille
CHS Charles Perrens
33076 BORDEAUX
05 56 56 17 04

Vice-Président :
Emmanuel Augeraud
CH. des Pyrénées
64039 Pau
05 59 92 49 63

Secrétaire :
Laurence Schadler
CH Esquirol
87025 LIMOGES Cedex
05 55 43 10 70

Trésorière :
Cécile Raignoux
CH C Claudel
16400 La Couronne
05.45.67.57.69

:

Article 5 : SANCTIONS

Tout agissement contraire à l'article pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet d'une sanction prise par le président ou son représentant du Réseau PIC. Cette sanction peut prendre la forme d'un simple rappel à l'ordre oral, d'un avertissement écrit, d'un blâme, d'une exclusion définitive de la formation. Toutefois, hormis le rappel à l'ordre, le Réseau PIC et l'établissement bénéficiaire agiront en concertation pour formaliser une éventuelle sanction.

Article 6 : PUBLICITE DU REGLEMENT

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire selon les modalités définies dans la convention de formation.

Présidente:
Emmanuelle Queuille
CHS Charles Perrens
33076 BORDEAUX
05 56 56 17 04

Vice-Président :
Emmanuel Augeraud
CH. des Pyrénées
64039 Pau
05 59 92 49 63

Secrétaire :
Laurence Schadler
CH Esquirol
87025 LIMOGES Cedex
05 55 43 10 70

Trésorière :
Cécile Raignoux
CH C Claudel
16400 La Couronne
05.45.67.57.69

:

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Identification des objectifs de la prestation : Le recueil des besoins a lieu en amont de la formation, afin de préciser les attentes et objectifs de la formation en adéquation avec les besoins des apprenants bénéficiaires de la formation.

Coût de la formation : Le barème des prestations qui incluent la formation, est défini et révisé régulièrement par le Conseil d'Administration. Les prestations de formation font l'objet d'une facture devant être réglée :

- en amont lors de l'inscription aux journées, si l'inscription est prise directement par le stagiaire
- dans le délai d'un mois à partir de la réception de la facture, si une convention de formation est établie avec le service de formation continue de l'établissement du stagiaire.

Les frais de mission (déplacement, repas, hébergement le cas échéant) des intervenants sont compris dans le prix de la formation. Les formateurs sont bénévoles.

Accessibilité : Le Réseau PIC se propose d'accompagner les stagiaires en situation de handicap pour mettre en place les aménagements nécessaires leur permettant de suivre la formation dans les meilleures conditions. Les établissements commanditaires sont invités à relayer l'information auprès de leurs stagiaires et à communiquer à ceux-ci les coordonnées du référents handicap de leur structure en amont de la session. La confidentialité des informations qui seront échangées dans ce cadre sera respectée.

Non réalisation de la prestation de formation : En application de l'article L. 6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires d'une convention de formation, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par l'entreprise bénéficiaire à l'exécution de la présente convention dans un délai de 2 jours avant la date de démarrage de la prestation de formation, objet de la présente convention, l'entreprise bénéficiaire s'engage au versement de la moitié de la somme versée à titre de dédommagement. Cette somme n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCA.
En cas de renoncement par l'organisme de formation à l'exécution de la présente convention dans un délai de 7 jours avant la date de démarrage de la prestation de formation, objet de la présente convention, l'organisme de formation s'engage au versement de la totalité de la somme versée à titre de remboursement.

Présidente:
Emmanuelle Queuille
CHS Charles Perrens
33076 BORDEAUX
05 56 56 17 04

Vice-Président :
Emmanuel Augeraud
CH. des Pyrénées
64039 Pau
05 59 92 49 63

Secrétaire :
Laurence Schadler
CH Esquirol
87025 LIMOGES Cedex
05 55 43 10 70

Trésorière :
Cécile Raignoux
CH C Claudel
16400 La Couronne
05.45.67.57.69

:

LE RESEAU PIC EN BREF

Les missions du Réseau PIC

P comme PSYCHIATRIE et Santé Mentale, professionnels hospitaliers au service du soin médicamenteux en psychiatrie et santé mentale.
I comme INFORMATION, pour le bon usage des médicaments.
C comme COMMUNICATION pour un soin pluridisciplinaire réunissant les professionnels de santé et les usagers.

Ainsi est né le réseau PIC dont l'emblème est un pic-vert !
D'où les objectifs suivants du réseau :

- Développer l'information sur les médicaments psychotropes auprès des patients, des familles et accompagnants pour favoriser le bon usage des médicaments.
- Développer l'Education thérapeutique du patient par une approche pluridisciplinaire intégrée aux soins et répondant aux recommandations de la Haute Autorité de Santé.
- Favoriser la communication.
- Évaluer les pratiques professionnelles : Partager les informations, travaux, études entre les différents adhérents du réseau pour une meilleure prise en charge du patient et de son entourage.
- Participer à la formation professionnelle continue de ses adhérents ou de ses collaborateurs (médecins et pharmaciens, libéraux ou hospitaliers, infirmiers et autres professionnels de la santé mentale).

Le siège social se situe à :

Centre Hospitalier Charles Perrens
Service Pharmacie
121 rue de la Bechade - CS81285
33076 Bordeaux Cedex

Adhérer au Réseau PIC : Pourquoi ?

Les formations constituent une partie des prestations du Réseau PIC, qui déploie par ailleurs de nombreux outils et services à destination des patients et de leurs proches bien sûr, mais aussi de ses adhérents exclusivement.

L'adhésion permet ainsi :

- D'échanger, mettre en commun et construire des outils par le biais de groupes de travail
- De participer via une liste de discussion à des partages de pratiques
- De participer à des enquêtes
- De s'informer via le site Internet : reseau-pic.info
- De se former, trouver une expertise avec des tarifs préférentiels, grâce aux formations proposées en ligne
- De participer aux journées nationales du Réseau PIC qui ont lieu tous les 2 ans.

Présidente:
Emmanuelle Queuille
CHS Charles Perrens
33076 BORDEAUX
05 56 56 17 04

Vice-Président :
Emmanuel Augeraud
CH. des Pyrénées
64039 Pau
05 59 92 49 63

Secrétaire :
Laurence Schadler
CH Esquirol
87025 LIMOGES Cedex
05 55 43 10 70

Trésorière :
Cécile Raignoux
CH C Claudel
16400 La Couronne
05.45.67.57.69

:

Qui contacter ?

A la tête du réseau :

- Emmanuelle Queuille, Présidente, pharmacien hospitalier au CHS C Perrens à Bordeaux equeuille@ch-perrens.fr
- Emmanuel Augeraud, psychiatre hospitalier au CH des Pyrénées à Pau emmanuel.augeraud@reseau-pic.info

Pour adhérer :

- Cécile Raignoux, pharmacien hospitalier au CH C Claudel à Angoulème cecile.raignoux@ch-claudel.fr

  ou directement en ligne sur l'espace adhérents du site reseau-pic.info

Organigramme des formations proposées par le Réseau PIC

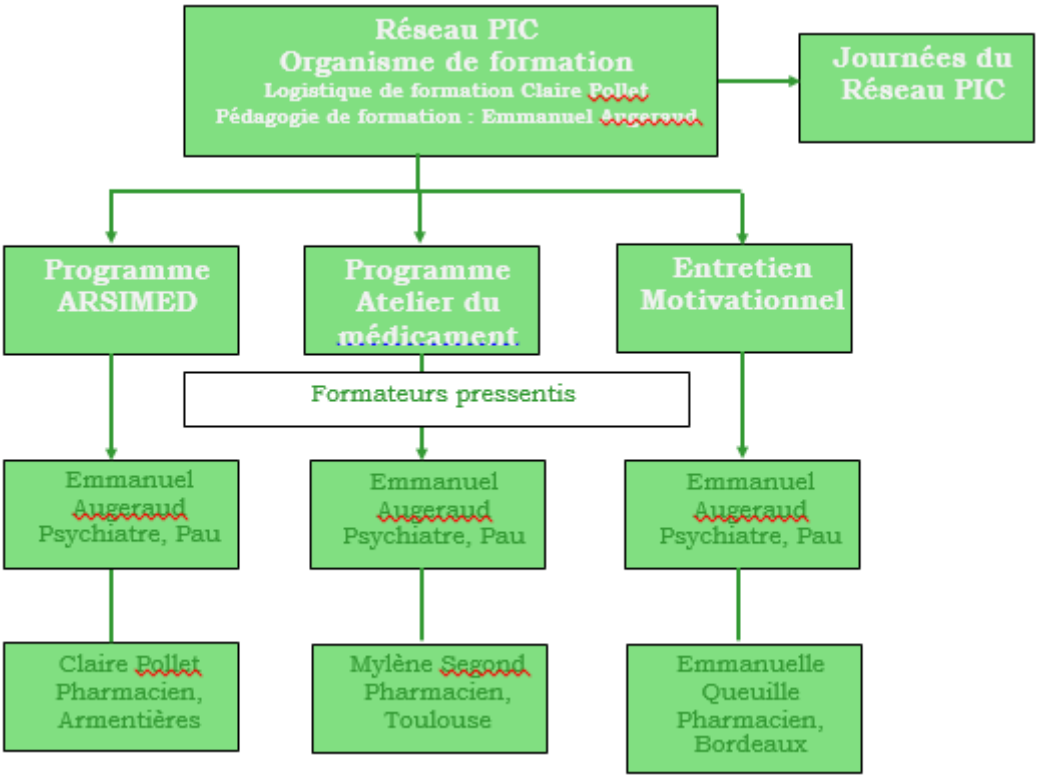

Présidente:
Emmanuelle Queuille
CHS Charles Perrens
33076 BORDEAUX
05 56 56 17 04

Vice-Président :
Emmanuel Augeraud
CH. des Pyrénées
64039 Pau
05 59 92 49 63

Secrétaire :
Laurence Schadler
CH Esquirol
87025 LIMOGES Cedex
05 55 43 10 70

Trésorière :
Cécile Raignoux
CH C Claudel
16400 La Couronne
05.45.67.57.69

: